



Communiqué de presse

Toulouse, le 18 juin 2018

Gestion des déchets : Réunion autour d'un projet de mutualisation de centre de tri

Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a souhaité rencontrer les Présidents de Trigone - Syndicat Mixte du Gers, du Syndicat Mixte de Traitement des Déchets 65 (SMTD 65) et du Syndicat de traitement et transport des ordures ménagères (SYSTOM) des Pyrénées, autour du projet de mutualisation de centres de tri et d'une démarche collective innovante pour le traitement et la valorisation des déchets.

Trigone, le SMTD 65 et le SYSTOM couvrent respectivement le département du Gers, la quasi-totalité des communes des Hautes-Pyrénées et le sud de la Haute-Garonne avec une partie de l'Ariège. Ces territoires sont tous labellisés « **Zéro Déchet Zéro Gaspillage** » (ZDZG) par l'Ademe.

Dans ce cadre, la Région est sollicitée pour suivre un projet de centre de tri commun et accompagner son étude stratégique. Cette dernière doit notamment confirmer l'implantation du nouveau centre et trouver des **solutions locales innovantes de valorisation des ordures ménagères** résiduelles. Carole Delga a souhaité faire un point avec les trois syndicats et mettre en perspective leurs actions de prévention des déchets.

« Avec ce projet de centre de tri et dans le cadre de l'élaboration du Plan régional de prévention et gestion des déchets, je souhaite agir dans la concertation et la proximité avec les territoires. Les coopérations doivent pouvoir se développer. Les territoires sont riches de leurs initiatives, et je souhaite les encourager à mener des projets exemplaires en la matière. La politique que je mène à la Région doit concilier enjeux économiques et environnementaux et agir en faveur d'un aménagement durable du territoire. Nous développons également l'économie circulaire afin notamment de créer les emplois locaux liés à cette filière. En rencontrant ces trois acteurs engagés sur une démarche commune j'ai souhaité saluer leur travail et les assurer du soutien de la région Occitanie. » a annoncé Carole Delga.

La Région assume son rôle de chef de file et a rassemblé, en avril dernier, 250 acteurs de la collecte et du traitement des déchets afin de préparer le futur **Plan régional de prévention et de gestion des déchets**. Ce document unique d'orientation doit définir et coordonner des actions et des moyens pour la réduction à la source des déchets, le réemploi, le recyclage ou leur valorisation. Il concerne tous les déchets des activités économiques, notamment du BTP, mais aussi des collectivités, des administrations et des ménages. En 2018, la Région consacre près de **106 M€** pour la **transition écologique et énergétique**, la biodiversité, l'économie circulaire et les déchets.

Retrouvez ci-joint un visuel.

Crédit photo : Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée - Frédéric Scheiber

■ Contact presse :

Nina Wöhrel : nina.wohrel@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 58 // 07 72 24 84 17

Service presse : service.presse@laregion.fr

Suivez-nous sur le compte Twitter du service presse : [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)